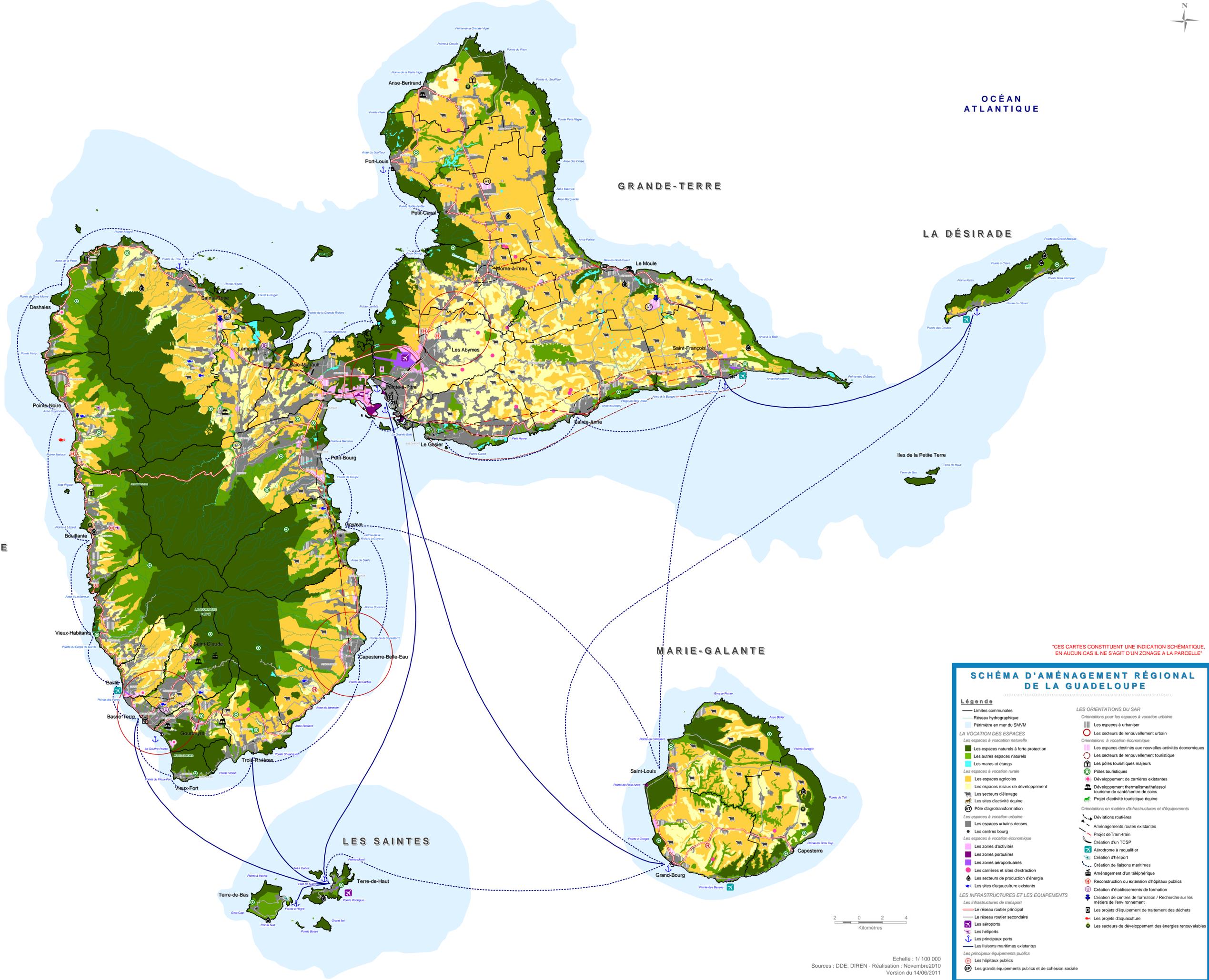




CARTE SAR
Projet adopté par la section des travaux publics du Conseil d'Etat lors de sa séance du 24/02/2011



Océan Atlantique

Mer des Caraïbes

Basse-Terre

Grande-Terre

La Désirade

Marie-Galante

Les Saintes

CES CARTES CONSTITUENT UNE INDICATION SCHEMATIQUE. EN AUCUN CAS IL NE S'AGIT D'UN ZONAGE A LA PARCELLE

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DE LA GUADELOUPE

Légende

LES ORIENTATIONS DU SAR

Orientations pour les espaces à vocation urbaine

- Les espaces à urbaniser
- Les secteurs de renouvellement urbain

Orientations à vocation économique

- Les espaces destinés aux nouvelles activités économiques
- Les secteurs de renouvellement touristique
- Les pôles touristiques majeurs
- Pôles touristiques
- Développement de carrières existantes
- Développement thermalisme/balnéo/tourisme de santé/centre de soins
- Projet d'activité touristique équine

Orientations en matière d'infrastructures et d'équipements

- Déviations routières
- Aménagements routiers existants
- Projet de Tram-train
- Création d'un TCSP
- Aérodrome à requalifier
- Création d'héliport
- Création de liaisons maritimes
- Aménagement d'un téléphérique
- Reconstruction ou extension d'hôpitaux publics
- Création d'établissements de formation
- Création de centres de formation / Recherche sur les métiers de l'environnement
- Les projets d'équipement de traitement des déchets
- Les secteurs d'aquaculture
- Les secteurs de développement des énergies renouvelables

LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS

Les infrastructures de transport

- Le réseau routier principal
- Le réseau routier secondaire
- Les aéroports
- Les héliports
- Les principaux ports
- Les liaisons maritimes existantes

Les principaux équipements publics

- Les hôpitaux publics
- Les grands équipements publics et de cohésion sociale

Echelle : 1/ 100 000
Sources : DDE, DIREN - Réalisation : Novembre 2010
Version du 14/06/2011